

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
20/08/2020

L'an deux mille vingt et le trois septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Présents : MM. SANS, Mme GERARD, M.RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM.LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLAZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

D.C.M n°7-15
Décision Modificative n° 1
Budget annexe construction 8 logements

Monsieur Franck EVIN a été élu secrétaire.

Afin de régler les dernières factures de travaux et des honoraires d'architecte, il y a lieu de procéder à l'ouverture des crédits suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6045 : Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		2 000.00 €		0.00 €

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

.../...

D E C I D E à l'unanimité,

- d'inscrire sur le budget annexe 2020 « construction 8 logements » les crédits tels que définis ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le **08.09.2020**
Pour copie conforme

En mairie, le 4 septembre 2020

Le Maire,
C. SANS

